



**Championnat Inter-régional des Clubs Feeder
Zone B – Sous zone 2 : Ile de France / Grand Est
Le 30 et 31 mai 2026 – Bassin de Choisy & Vitry/Seine**



Epreuve devant respecter le règlement sportif de la Délégation Eau Douce de la FFPS



SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE

Le Fair-Play, c'est aussi savoir respecter et remercier les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants

Bassin de Choisy	Rotengles, poissons-chats, gardons, brèmes
Vitry / Seine	Brèmes, plaquettes, gardons, gobies

	Accès	Chariot
Secteur A	Bassin de Choisy, 86 Rue Henri Corvol - 94600 Choisy le Roi	Obligatoire
Secteur B	Bassin de Choisy, 86 Rue Henri Corvol - 94600 Choisy le Roi	Obligatoire
Secteur C	Portail blanc Sanofi - Quai Jules Guesde, 94400 Vitry sur Seine	Non
Secteur D	Portail blanc Sanofi - Quai Jules Guesde, 94400 Vitry sur Seine	Non
Rendez-vous & Palmarès	Portail blanc Sanofi - Quai Jules Guesde, 94400 Vitry sur Seine	-

Anguille	Interdite
Brochet	60cms
Sandre	50cms
Truite	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Secteur A	3 m	Nul
Secteur B	3 m	Nul
Secteur C	4 à 4,5 m	Lent à rapide selon débit
Secteur D	4 à 4,5 m	Lent à rapide selon débit

Secteurs Bassin de Choisy



Secteurs Vitry / Seine



LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	4,60 m	
Amorce	12 litres	Terre comprise
Esches totales	2,5 litres par manche	
Fouillis	0.5 litre	Dont 0.25 l vers de vase maximum
Vers de terre	0.5 litre	Entiers non coupés

HORAIRES

	Manche 1	Manche 2
Rendez-vous Secteur Vitry	8h00	-
Tirage au sort	8h30	
Entrée dans les box	9h00	8h00
Début des contrôles (*)	11h00	10h00
Amorçage	11h50	10h50
Début de la manche	12h00	11h00
5 minutes	16h55	15h55
Fin de la manche	17h00	16h00
Palmarès Secteur Vitry	-	17h15

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Point de rendez-vous

Le point de rendez-vous pour le tirage précédant l'épreuve et pour le palmarès est situé sur le secteur de Vitry / Seine, Quai Jules Guesde, en face le portail blanc d'entrée dans l'usine SANOFI. On se gare facilement sur les places de parking situées le long du quai et pas devant ou à proximité du portail.



Il faut compter entre 10 et 15mn en voiture pour rejoindre les secteurs du bassin de Choisy.

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	Philippe NIGON	06 60 90 92 66	phnigon@free.fr
Responsable zone B	Hervé KAJETANIAK	06 23 87 09 23	hkajetaniak@ffpsed.fr
Forfait	Philippe NIGON	06 60 90 92 66	phnigon@free.fr

Inscription

Le montant de l'inscription est fixé à 50 € par équipe (4 pêcheurs + 1 remplaçant éventuel), à régler sur place en espèces. Le montant des inscriptions sera intégralement partagé entre les clubs qualifiés pour la finale qui aura à Précy sur Oise les 5 et 6 septembre 2026.

Le nombre d'équipes est limité à deux par club, sachant que seule l'équipe la mieux classée pourra se qualifier.

Règlement particulier

Permis EGHO obligatoire.

Les entrainements sur le bassin d'aviron de Choisy seront autorisés du lundi au vendredi précédent l'épreuve. En dehors de cette période, il faudra s'acquitter du permis spécial annuel de 30€ ou une carte journalière de 14€ vendu par l'AAPPMA de la Gaule de Choisy (<https://www.cartedepeche.fr/>). Il n'y a pas de restrictions concernant les entrainements sur les secteurs de Vitry.

Sur le secteur de Vitry : prévoir deux bourriches et des supports pour les piquets de distance (pas de sol meuble permettant d'enfoncer les piquets).